



Bisschoppenconferentie van België
Guimardstraat 1 - B-1040 Brussel
+32 (0)2 507 05 93 • ce.belgica@interdio.be
Conférence épiscopale de Belgique
rue Guimard 1 - B-1040 Bruxelles

Bruxelles, le 6 juin 2016.

Aux parents dont les enfants
sont inscrits au cours de religion catholique

Chers Parents,

Que vos enfants fassent partie du réseau libre catholique ou de l'enseignement officiel (Fédération Wallonie-Bruxelles, Provinces, Communes), cette lettre vous est directement adressée. Elle a pour but de vous informer sur la situation du cours de religion et de vous donner notre avis, en tant qu'évêques de Belgique francophone, à ce sujet.

En effet, depuis la Déclaration de politique communautaire de juillet 2014, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé d'introduire un cours d'Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté. Dans la même déclaration, il est prévu que les cours philosophiques donnés dans l'enseignement officiel (cours de religion, cours de morale) passent de deux heures/semaine à une heure/semaine.

Par conséquent, dans l'enseignement officiel, le cours de religion catholique fait toujours partie de l'horaire à raison d'une heure par semaine. Dans l'enseignement libre catholique, le cours de religion catholique fait partie de l'horaire à raison de deux heures par semaine.

Nous prenons acte de ces décisions, qui sont le résultat de multiples débats. En même temps, nous nous réjouissons du fait que le cours de religion catholique soit toujours proposé dans les écoles. En effet, supprimer le cours de religion catholique signifierait reléguer les convictions religieuses à la seule sphère privée, ce qui, pour un État démocratique, serait un appauvrissement. Garder un cours confessionnel de religion, c'est inciter chaque religion à se présenter de manière cohérente et pédagogique ; c'est encourager les enseignants et les élèves à s'ouvrir à un esprit critique et à développer une pensée libre ; permettre d'entrer dans une culture de débat avec d'autres convictions religieuses ou laïques ; apprendre à argumenter de manière rationnelle pour présenter un point de vue personnel et enfin, favoriser un meilleur vivre-ensemble. On évite ainsi d'entrer dans la spirale des fondamentalismes et des replis identitaires.

Nous remercions et encourageons sans ambiguïté ceux qui sont engagés dans l'éducation des enfants et des jeunes en enseignant la religion catholique, dans le respect des différences et dans la recherche d'une meilleure cohésion sociale dans notre société

multiculturelle. Nous invitons les parents à continuer à inscrire leurs enfants au cours de religion, si ceux-ci étudient dans l'enseignement officiel.

Maintenant que des décisions sont prises, allons de l'avant et faisons pleine confiance à la compétence des maîtres et professeurs de religion catholique. Leur cours contribue au plus grand bien de vos enfants.

Jozef De Kesel, Archevêque de Malines-Bruxelles

Guy Harpigny, Evêque de Tournai

Remi Vancottem, Evêque de Namur

Jean-Pierre Delville, Evêque de Liège

Jean-Luc Hudsyn, Evêque auxiliaire pour le Brabant Wallon

Jean Kockerols, Evêque auxiliaire pour la ville de Bruxelles

Pierre Warin, Evêque auxiliaire de Namur